

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2014

EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 2043)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 44

présenté par
M. Denaja
-----**ARTICLE 25**

À l'alinéa 48, substituer aux mots :

« sa réduction »

les mots :

« la réduction de cet écart ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.